

Surface agricole consacrée à l'agriculture biologique

Description

Il s'agit de la surface agricole consacrée à l'agriculture biologique par exploitation et par type de culture, exprimée en hectares. Une distinction est faite entre les surfaces dédiées à l'agriculture biologique et celles en conversion. Les valeurs sont agrégées par commune sur l'ensemble du territoire du PNRCMO.

Somme annuelle des surfaces agricoles consacrées à l'agriculture biologique par commune.

Contexte / Analyse

À ce jour, la place des productions biologiques dans l'agriculture du PNRCMO est marginale. Elle ne représente que 0,66 % de la surface agricole totale, loin de la moyenne nationale (2 %) et des objectifs fixés dans le cadre du Grenelle de l'environnement (20 % en 2020). Pourtant la demande, pour les fruits et légumes comme pour les produits laitiers, est forte et en constante croissance (environ 15 % de plus par an). Elle est en grande partie assurée par des importations (25 % des produits laitiers bio sont aujourd'hui importés).

Le développement de l'agriculture biologique présente un intérêt économique indéniable. Elle met en œuvre des méthodes de culture directement compatibles avec les objectifs

environnementaux de la charte, notamment ceux de protection des milieux humides et des aires d'alimentation de la ressource en eau exploitée à des fins d'eau potable. En outre, son développement devient impératif pour répondre aux enjeux fixés par la Directive cadre sur l'eau, par Ecophyto 2018, sur les zones vulnérables au titre de la Directive européenne Nitrates et sur les zones Natura 2000.

Depuis 2009, l'augmentation des surfaces en bio est régulière. L'analyse de la carte nous indique que c'est dans le Boulonnais que la majorité des exploitations agricoles consacrées au bio est située.

Résultats



Source : GABNOR 2014

20 % de la SAU en agriculture biologique à l'échéance de 2020.
Fréquence de mise à jour :

(années)

Fiche mise à jour le : 7 octobre 2015